

PREMIÈRE ÉDITION DU PRIX DU COLIBRI : LANCY RÉCOMPENSE LES INITIATIVES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La cérémonie de la première édition du Prix du Colibri s'est déroulée le 23 septembre dernier au cœur du parc Navazza-Oltramaré, en présence de Damien Bonfanti, conseiller administratif en charge du développement durable. Le prix a été décerné à l'association Tricrochet pour son programme « Consolide » de formation, d'accompagnement et d'intégration. Pour la première fois, la Ville de Lancy remet un prix qui récompense une réalisation exemplaire en faveur du développement durable, menée sur son territoire.

UN PRIX INÉDIT

Lancé en avril 2023, ce nouveau prix d'un montant de 5'000 francs vise à récompenser celles et ceux qui œuvrent au développement durable à Lancy. La Ville de Lancy a souhaité valoriser les initiatives résolument locales qui incarnent l'esprit du « faire sa part » face aux défis sociaux et environnementaux actuels et futurs, à l'instar du colibri de la légende amérindienne.

DES PROJETS RICHES ET VARIÉS

Pour cette première édition, dix projets ont été déposés. Provenant du monde associatif ou d'entreprises, ils portaient principalement sur les thématiques de la consommation responsable, du zéro déchet ou de l'économie circulaire. Pour Damien Bonfanti, en charge du développement durable, « cela reflète l'intérêt de la société civile à explorer des alternatives concrètes aux modes de consommation actuels, pour s'orienter vers une utilisation plus raisonnée et respectueuse de l'environnement ».

LE LAURÉAT 2023 DÉVOILÉ

Officiellement récompensé le 23 septembre lors de la traditionnelle Fête de l'Abeille et du Terroir au parc Navazza-Oltramaré, le programme « Consolide », créé par l'association Tricrochet, a fait l'unanimité au sein du jury. Ce programme de formation, d'accompagnement et d'intégration consiste à proposer des cycles d'ateliers gratuits, promouvant une économie circulaire, tout en revalorisant les déchets plastiques par le biais de l'art. Le jury a particulièrement salué la cohérence, la qualité et l'originalité du projet. Il a également relevé sa contribution aux trois piliers du développement durable, à savoir l'économie, le social et l'environnement, ainsi que le fort ancrage de l'association dans la Commune. Par ailleurs, une mention a été attribuée à la Fédération romande des consommateurs Genève pour le projet Repair Café en guise de reconnaissance pour l'investissement de l'équipe du projet qui a permis aux lancéennes et lancéens de réduire leur impact environnemental en apprenant à réparer leurs objets, plutôt que de les jeter ou les remplacer.

APPEL À CANDIDATURE 2024

Les inscriptions pour le [Prix du Colibri](#) 2024 sont ouvertes ! Action, initiative, évènement, création originale ou encore aménagement, tout projet est le bienvenu à condition d'avoir été récemment réalisé et de contribuer à l'une des thématiques prioritaires de la politique de développement durable de la Ville de Lancy (consommation responsable, alimentation durable, biodiversité, économie circulaire, climat, zéro déchet et inclusivité). Le concours est ouvert à toute personne, entreprise ou groupement domicilié ou actif à Lancy.

CONTACT / Damien Bonfanti, conseiller administratif délégué à l'environnement et au développement durable, d.bonfanti@lancy.ch



Photo : Nicolas Dupraz

CONTACT / Damien Bonfanti, conseiller administratif délégué à l'environnement et au développement durable, d.bonfanti@lancy.ch